

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 6 juillet 2020.

## Conseil d'administration du 21 septembre 2020

### Délibération 2020/09/CA-067

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 juillet 2020.**

Toulouse, le 21 septembre 2020  
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 32  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0